Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RÉUNION PUBLIQUE

SE PRÉMUNIR FACE AU RISQUE INCENDIE

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Animée par l'office National des Forêts (ONF)
Avec la participation du Sdis 30



Jeudi 5 novembre à 18h15

Foyer communal de Souvignargues

RUE DU 11 NOVEMBRE
30250 SOUVIGNARGUES

urbanisme@ccpaysdesommieres.fr

SDIS 30
Office National des Forêts
Pays de Sommières

Libre de droit
Ne pas jeter sur la voie publique